Mandat en cours des délégués des EPCI

Publication : mercredi 24 septembre 2014 13:52

BQ, 9 novembre 2011

Le Sénat a voté la semaine dernière une proposition de loi, visant à préserver les mandats en cours des délégués des établissements publics de coopération intercommunale, présentée par M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur (PS) du Loiret, président de la commission des Lois de la Haute Assemblée. Les sénateurs devraient adopter la semaine prochaine une autre proposition de loi supprimant le conseiller territorial (cf. infra).

Les régions devraient notamment demander une clarification de la répartition des compétences, notamment entre l'État et les collectivités. Les régions souhaiteraient disposer de compétences exclusives dans un certain nombre de domaines, notamment les transports, la formation professionnelle, ou le financement des PME. Une telle répartition pourrait avoir des conséquences sur la clause de compétence générale, déjà au centre des débats lors de la réforme des collectivités territoriales.

Phoca PDF